

# Infirmière

**1/ Présentation du métier**

**2/ Formation nécessaire**

**3/ Compétences attendus**

**4/ Salaire**

**5/ Vidéo**



# 1/Présentation du métier

Devenir infirmière n'est pas de tout repos. Avant de choisir sa voie, mieux vaut y réfléchir à deux fois pour être sûre que c'est bel et bien ce que vous voulez faire dans la vie. Grosses journées, nécessité de polyvalence dans ce job multitâche, tas de données médicales à retenir chaque jour, douleurs de dos...



Les types d'infirmier sont :

- 1) Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- 2) Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)
- 3) Infirmière Puéricultrice Diplômé d'Etat (IPDE)
- 4) Cadre de santé

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative pour promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients.



RETOUR

## 2/ Formation nécessaire

Pour devenir infirmière, il convient de rejoindre l'un des 350 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) en France qui recrute les titulaires d'un baccalauréat sur concours pour une formation en 3 ans et qui délivre un diplôme d'État reconnu Bac+3.



RETOUR

# 3/ Compétences attendus

Être une infirmière ne se résume pas seulement aux soins médicaux

Il faut être une bonne avocate patiente, une serveuse rapide et efficace, une baby-sitter disponible, une électricienne, une experte en technologie, une médiatrice familiale...



RETOUR

# 4/ Salaire

Au premier échelon du premier grade, le salaire brut est de 1615 € par mois (349 points d'indice). Au dernier échelon du deuxième grade, soit après 31 ans de carrière, le salaire mensuel brut est de 2796,64 €.



RETOUR

# 5/ Vidéo

On retrouve cette vidéo sur le site de l'Onisep ou Youtube. Ces vidéos sont, des interviews de deux femmes travaillant en tant qu'infirmière :



Cliquez sur les photos pour visionner les vidéos.

RETOUR